



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 JUIN 2025**

---

## **L'ILR PROPOSE Désormais une offre complète d'informations sur le secteur d'électricité**

---

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier au mois de juin son rapport sur les chiffres clés regroupant toutes les données statistiques nationales du secteur de l'électricité de l'année 2024. Ce rapport présente pour la première fois une vue détaillée de l'évolution de l'infrastructure, de la consommation, de la production et des prix de l'électricité au Luxembourg. Il complète ainsi l'éventail d'informations qu'offre l'ILR aux parties intéressées. En plus de ce rapport, l'ILR met à disposition d'autres outils, comme l'infographie, les tableaux interactifs ou le Open Data, ceci dans l'optique de présenter, sous diverses formes, une liste exhaustive et neutre d'informations sur le marché de l'électricité.

---

Le secteur de l'électricité est un secteur clé de l'économie nationale. L'ILR a, en tant que régulateur indépendant, comme mission d'informer de manière neutre le consommateur. Depuis cette année, l'ILR offre une panoplie complète d'informations très détaillées concernant le secteur de l'électricité, en proposant aux parties intéressées différents moyens pour se documenter, tels que les tableaux interactifs, une infographie, le Open Data ou le rapport sur les chiffres-clés.

Avec la publication du rapport sur les chiffres clés de 2024, l'ILR complète de manière exhaustive les informations mises à disposition. Pour réunir toutes les informations existantes concernant le secteur d'électricité, l'ILR effectue des collectes de données auprès de tous les gestionnaires et fournisseurs actifs au marché luxembourgeois pour les analyser et les publier dans ses publications sur les chiffres clés de l'année 2024.

Les chiffres clés informent sur l'évolution de la consommation totale des clients résidentiels et non-résidentiels sur plusieurs années. Il en ressort que la consommation totale est de 6 197 GWh (Gigawattheures), une augmentation de 125 GWh, soit une hausse de +2,06% sur base annuelle. La consommation est composée d'une part par le prélèvement des réseaux électriques de 5 997 GWh (+2,08 % sur base annuelle) et d'autre part par l'autoconsommation des clients de 200 GWh en 2024 (+1,5 % sur base annuelle).

La consommation nationale, incluant les pertes de réseau, se compose d'une part importée s'élevant à 76% et d'une production nationale de 24%. La production nationale de 1.511 GWh est documentée en détail dans les chiffres clés, incluant les différents types d'installations, comme le nombre d'installations, la puissance installée et le volume de production totale et leurs évolutions respectives.

Les types d'installations sont entre autres les éoliennes, la photovoltaïque, la biomasse, l'hydroélectrique et, l'incinération. La puissance installée pour la photovoltaïque augmente fortement de 394 MW (megawatt) à 550 MW en 2024. La production totale des éoliennes reste, avec 467 GWh, la plus importante source d'électricité nationale en 2024, suivie par la production photovoltaïque avec 360 GWh. Tandis que la production éolienne a baissé de 5,6 % en 2024, la production photovoltaïque a augmenté de 22,4%. Le nombre d'installations de la photovoltaïque augmente rapidement de 8 988 unités (+66 %) pour arriver à 22 610 installations fin 2024.

Une large partie de la production nationale est injectée dans les réseaux électriques. Le solde est autoconsommée/partagée par les consommateurs. A côté de l'autoconsommation de clients professionnels, les clients résidentiels autoconsomment essentiellement sur base de la production photovoltaïque. Les chiffres clés détaillent les parts de marché, l'évolution des prix moyens de la fourniture d'électricité (hors frais de réseau et taxes), tout comme les taux de changement de fournisseurs.

Les prix moyens de fourniture selon les types de clients basés sur la consommation annuelle, sont calculés sur base des chiffres d'affaires des fournisseurs sur plusieurs années. Ainsi le prix moyen de la fourniture, tous types de clients confondus, évolue de 154 €/MWh à 129 €/MWh en 2024, soit une baisse de 16,23 %. En 2024, le nombre de clients résidentiels ayant changé de fournisseurs a augmenté considérablement de 651 à 1 512 clients, ce qui démontre un plus grand intérêt de la part des clients résidentiels de profiter des meilleures offres du marché. Le prix par MWh (Mégawattheures) de la fourniture intégrée, c'est-à-dire le prix effectivement facturé à un client résidentiel moyen s'élève à 202,7 €/MWh, soit 20,27 c€/kWh. Il s'agit d'une légère hausse de 1,4 €/MWh par rapport à 2023. Enfin, les chiffres clés comprennent également des informations concernant le détail de la composition du prix de la fourniture intégrée de l'électricité, la définition du client moyen et le détail de mesures de stabilité des prix prises par l'État.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- [Rapport sur les chiffres clés des données statistiques nationales du marché d'électricité 2024](#)
- [Infographie - évolution des marchés électricité et gaz naturel 2024](#)
- [Tableau de bord interactif - électricité](#)
- [Open data](#)

**Contact Presse**    presse@ilr.lu

**Tél.**                    28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.